



SARL A.M.MAUNY

Comptes annuels Bilan au 31/08/2025

PARC D'ACTIVITES LE BREIL
35380 TREFFENDEL
SIRET : 79514982200012

Copie certifiée conforme par le Gérant

DocuSigned by:
Martial MAUNY
905FEBE7985E493...



IN EXTENSO SAINT MÉEN LE GRAND
ZA du petit maupas
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Tél : 02.99.09.62.02
02.99.09.69.16

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/08/2025	Net Au 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 025	2 025		
Fonds commercial	100 000		100 000	100 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	103 460	101 171	2 289	2 218
Autres immobilisations corporelles	50 240	44 832	5 409	8 536
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	100		100	100
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	23 039		23 039	22 440
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 000		5 000	5 000
TOTAL (I)	283 864	148 028	135 836	138 294
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	114 032	5 767	108 265	26 445
En cours de production de biens	788		788	70 176
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	27 495	2 071	25 424	47 017
Autres	62 111		62 111	57 261
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	20 000		20 000	20 000
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités				
	173 019		173 019	182 538
Charges constatées d'avance				
	17 892		17 892	24 622
TOTAL (II)	415 337	7 838	407 499	428 059
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	699 201	155 866	543 335	566 353

Bilan Passif

	Net Au 31/08/2025	Net Au 31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	30 000	30 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	3 000	3 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	344 310	296 942
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	8 595	52 368
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	385 905	382 310
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	27 555	18 521
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	26 442	23 536
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 170	109 833
Dettes fiscales et sociales	16 763	29 442
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 500	2 711
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	157 430	184 043
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	543 335	566 353
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/08/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 543 335 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 8 595 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice		Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		102 025		
	TOTAL	102 025		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencs. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.		102 060		1 400
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers		21 118		
Mat. de transport		24 851		
Mat. de bureau et info., mobilier		3 709		562
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	151 738		1 962
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		100		
Autres titres immobilisés		22 440		599
Prêts et autres immobilisations financières		5 000		
	TOTAL	27 540		599
	TOTAL GENERAL	281 303		2 561

Cadre B	Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice		Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice	
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles				102 025		
	TOTAL			102 025		
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Inst. gales., agencs. et aménagt. const						
Installations techniques, matériel et outillages ind.				103 460		
Inst. gales., agencs. et aménagt. divers				21 118		
Mat. de transport				24 851		
Mat. de bureau et info., mobilier				4 271		
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
	TOTAL			153 700		
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations				100		
Autres titres immobilisés				23 039		
Prêts et autres immobilisations financières				5 000		
	TOTAL			28 139		
	TOTAL GENERAL			283 864		

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

	Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et développement					
Fonds commercial					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		2 025			2 025
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 025			2 025
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel		99 842	1 329		101 171
Installations générales, agencements et aménagements divers		15 101	2 334		17 435
Matériel de transport		22 332	1 355		23 687
Matériel de bureau et informatique, mobilier		3 709	1		3 710
Emballages récupérables et divers					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	140 984	5 019		146 003
	TOTAL GÉNÉRAL	143 009	5 019		148 028

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencets et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			

	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					

TOTAL I

Risques et charges

Provisions pour litiges
Provisions pour garanties données aux clients
Provisions pour pertes sur marché à terme
Provisions pour amendes et pénalités
Provisions pour pertes de change
Provisions pour pensions & obligations
Provisions pour impôts
Provisions pour renouvellement des immobilisations
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer
Autres provisions pour risques et charges

TOTAL II

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	2 135	5 767	2 135		5 767
Sur comptes clients	2 071	2 071	2 071		2 071
Autres provisions pour dépréciation					

TOTAL III

4 206

7 838

4 206

7 838

TOTAL GENERAL (I+II+III)

4 206

7 838

4 206

7 838

Dont dotations et reprises : - d'exploitation

3 632

Dont dotations et reprises : - financières

Dont dotations et reprises : - exceptionnelles

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	5 000		5 000
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	4 370	4 370	
Autres créances clients	23 125	23 125	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	7 487	7 487	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 607	2 607	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	51 987	51 987	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	30	30	
Charges constatées d'avance	17 892	17 892	
TOTAL	112 498	107 498	5 000

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques



Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	84 170	84 170		
Personnel et comptes rattachés	107	107		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 239	12 239		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 460	3 460		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	957	957		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	27 555	27 555		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	2 500	2 500		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL	130 988	130 988	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2025	31/08/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 485.60	1 474.80
Dettes fiscales et sociales	8 340.66	6 480.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	9 826.26	7 954.80

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2025	31/08/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 485.60	1 474.80
40810000 Fourn. fact.non parvenues	1 485.60	1 474.80
Dettes fiscales et sociales	8 340.66	6 480.00
42860000 Pers.autr.charges a payer		600.00
43860000 Autr.charg.social.a payer	7 397.00	4 465.00
44860000 Etat - charge à payer	898.00	917.00
44862000 Taxe apprentissage a payer	45.66	70.41
44863000 Formation continue		427.59
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	9 826.26	7 954.80

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2025	31/08/2024
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2025	31/08/2024
Charges d'exploitation	17 892	24 622
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	17 892	24 622

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
---------------------------------	---------	----------

TOTAL

Commentaires : néant

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
----------------------------------	---------

Total

A.M. MAUNY
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 30 000 €
Siège social : Parc d'Activités Le Breil
35380 TREFFENDEL
795 149 822 RCS RENNES

EXTRAIT

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 NOVEMBRE 2025**

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025

DEUXIÈME DÉCISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 8 595,03 euros de la manière suivante :

<u>Bénéfice de l'exercice</u>	8 595,03 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique <i>Soit 1,66 euros par part</i>	5 000,00 euros
Le solde	3 595,03 euros

En totalité au compte « **autres réserves** »
Ledit compte s'élève ainsi à 347 905,19 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 5 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 27 novembre 2025.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant distribué	Montant éligible à l'abattement / PFU	Montant non éligible à l'abattement / PFU
31 août 2024	5 000,00 €	5 000,00 €	--
31 août 2023	5 000,00 €	5 000,00 €	--
31 août 2022	5 000,00 €	5 000,00 €	--

« Certifié conforme »
La Gérance

DocuSigned by:
Martial MALUMY
905FEBE7985E493...